

Lettre de Céline, épouse de Ramy Shaath, le 29 mai 2026

Je vous écris pour vous remercier et vous informer d'une première victoire concernant la situation de mon mari, Ramy Shaath, et de pourquoi le combat n'est pas terminé.

La commission départementale des expulsions qui s'est tenue au tribunal judiciaire de Nanterre a rendu un avis défavorable jeudi 21 mai sur l'ordre d'expulsion visant Ramy. Nous avons immédiatement demandé à la préfecture des Hauts-de-Seine de respecter cet avis et d'annoncer l'abandon immédiat de cette procédure illégale et l'octroi d'un titre de séjour à Ramy.

Une semaine plus tard, nous sommes toujours dans l'attente.

Nous demandons également l'arrêt de la criminalisation des voix palestiniennes en France et de leurs soutiens.

« Un combat collectif contre la complicité avec les génocidaires »

Devant le palais de justice, élu·es et citoyen·nes s'étaient rassemblé·es pour témoigner leur soutien à Ramy. Depuis l'annonce de la procédure d'expulsion, de nombreuses voix s'étaient exprimées en solidarité, dont la Ville de Nanterre, de nombreux élus de différents groupes politiques, des syndicats, associations, collectifs et ONGs telles qu'Amnesty International France. Et vous avez été plus de 10 000 à signer la pétition en quelques jours à peine. Encore merci.

DE RAMY SHAATH



Crédit photo : defense-92.fr

« Aujourd'hui, comme toujours, je suis près à répondre aux questions des juges. Mais à ceux qui pensent qu'il s'agit d'un procès contre la Palestine, la Palestine ne pourra jamais être mise en procès. En vérité, c'est le début d'un procès contre le sionisme et l'occupation, un procès contre celles et ceux qui sont complices du génocide et contre ceux qui cherchent à faire taire les voix de la Palestine », déclarait Ramy avant d'entrer au tribunal. À ses côtés se tenaient de nombreux militant·es palestinien·nes et français·es également visé·es par des procédures abusives, affichant un front commun contre la répression qui les cible.

Au cours de l'audience, les avocat·es de Ramy, Nicolas De Sa-Pallix et Damia Taharraoui, ont été sans ambiguïté. Pour Nicolas De Sa-Pallix : *« Le seul élément de ce dossier, c'est la note blanche des services de renseignement — et en la regardant de près, le constat est clair : le seul tort de Ramy Shaath est d'être palestinien et de prendre la parole. Il est reconnu partout comme un expert, une figure politique de premier plan... et les autorités françaises veulent l'expulser pour cela. »*

Damia Taharraoui a abondé dans ce sens : *« On ne peut appréhender ce dossier autrement que par le prisme de la liberté d'expression — et la décision de la préfecture doit être lue pour ce qu'elle est : une sanction de cette liberté de parole. »*

Ramy conclut l'audience en exprimant sa colère contre les autorités françaises qui pensent avoir le droit de dicter aux Palestiniens ce qu'ils ont le droit de dire ou pas s'agissant de leur pays et de leur droit à l'autodétermination.

L'avis sans équivoque de la commission du tribunal judiciaire de Nanterre reconnaît que les propos reprochés à Ramy relèvent de la liberté d'expression, marquant une première victoire vers la fin des pressions administratives abusives visant Ramy Shaath.

Nous restons vigilants jusqu'à l'annonce des autorités françaises de l'annulation de la procédure d'expulsion et l'octroi du titre de séjour à Ramy Shaath. Vous pouvez donc continuer à faire circuler la pétition autour de vous.

Partagez la pétition

<https://actionnetwork.org/petitions/exigeons-larret-immediat-de-la-procedure-dexpulsion-a-lencontre-de-ramy-shaath>

Vous pouvez aussi nous soutenir dans notre bataille juridique qui n'est donc pas terminée tant que Ramy n'a pas de titre de séjour.

Je vous soutiens

<https://www.kagnotte.com/k/18191.html>

Nous restons mobilisés, en solidarité avec toutes celles et ceux réprimés pour leur soutien à la Palestine. Et par dessus tout, nous restons mobilisés jusqu'à la fin du génocide et la complicité de la France.

Nous n'aurons de cesse de faire entendre la voix palestinienne jusqu'à la libération de la Palestine. Et pour cela, nous aurons besoin de vous.

La campagne [#FreeRamyShaath2](#).

Céline,

#FreePalestine

Crédit photo : defense-92.fr